

RAPPORT ANNUEL 2025-2026

Conseil d'établissement

École Ferme-Neuve et des Rivières



Mot du président du conseil d'établissement

C'est avec fierté que je vous présente le rapport annuel 2025-2026 du conseil d'établissement de l'École de Ferme-Neuve et des Rivières.

Cette année aura été marquée par l'engagement, la collaboration et la volonté commune d'offrir à nos élèves un environnement propice à leur réussite et à leur épanouissement. Malgré les défis auxquels fait face le réseau de l'éducation, notamment sur le plan budgétaire, notre communauté scolaire a su faire preuve de créativité et de solidarité pour maintenir des milieux d'apprentissage stimulants et bienveillants.

Parmi les réalisations marquantes de l'année, soulignons les projets d'amélioration de nos cours d'école, les nombreuses activités éducatives et rassembleuses ainsi que la mobilisation des parents, du personnel et des partenaires de nos communautés. Ces initiatives contribuent non seulement au développement de nos jeunes, mais également au sentiment d'appartenance qui unit nos quatre établissements.

L'année 2025-2026 aura également été marquée par une étape importante dans l'évolution de l'identité de nos écoles, avec l'adoption de nouveaux noms pour trois de nos établissements. Cette démarche collaborative témoigne de notre volonté de faire évoluer nos milieux scolaires tout en valorisant leur histoire, leur identité et leur enracinement dans nos communautés.

Au-delà de ces projets, le conseil d'établissement a poursuivi son travail avec rigueur et discernement. Le bien-être et la réussite de chaque enfant sont le fondement de chaque décision. Dans un contexte où les besoins sont grandissants et les ressources limitées, cette responsabilité prend tout son sens.

Je tiens à remercier sincèrement notre direction ainsi que l'ensemble du personnel enseignant, professionnel, de soutien et des services de garde. Votre dévouement, votre capacité d'adaptation et votre engagement quotidien font une réelle différence dans la vie de nos élèves.

Je souhaite également souligner la contribution des membres du conseil d'établissement. Votre implication bénévole est un rouage essentiel à la bonne gestion de nos écoles.

En terminant, je demeure convaincu que la véritable force de nos écoles réside dans les personnes qui les font vivre. C'est en poursuivant notre collaboration, en valorisant les forces de chacun et en plaçant les élèves au cœur de nos décisions que nous continuerons à bâtir des milieux scolaires dont nous pouvons être fiers.

Ensemble, continuons à faire de nos écoles des milieux où chaque enfant peut apprendre, grandir et s'épanouir pleinement.

Yannick Dulude, Adm.A.
Président du conseil d'établissement
École de Ferme-Neuve et des Rivières

Table des matières

1. Présentation de l'école et de son conseil d'établissement	4
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement.....	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	6
2.2 Activités réalisées et décisions prises	6
2.3 Résultats académiques obtenus	8
2.4 Résultats concernant le climat scolaire et la lutte contre l'intimidation et la violence	13

1. Présentation de l'école et de son conseil d'établissement

L'école de Ferme-Neuve et des Rivières regroupe quatre pavillons, répartis sur trois municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle. Les écoles de Notre-Dame-du-Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur sont situées à Ferme-Neuve. L'école de Notre-Dame-du-Saint-Sacrement accueille les élèves de la maternelle 4 ans et 5 ans ainsi que ceux du premier cycle du primaire, tandis que l'école du Sacré-Cœur est dédiée aux élèves du deuxième et troisième cycle du primaire. Dans le secteur des Rivières, l'école du Sacré-Cœur de Mont-Saint-Michel prend en charge les élèves du préscolaire 4 ans et 5 ans ainsi que ceux du premier cycle, tandis que l'école Ste-Anne à Sainte-Anne-du-Lac accueille les élèves du deuxième et troisième cycle. Pour l'année scolaire 2025-2026, l'ensemble de l'école de Ferme-Neuve et des Rivières comptait un total de 251 élèves.

Les élèves de nos établissements bénéficient également des bienfaits du Service de garde Les Cœurs Filants, qui dispose de deux points de service : l'un situé à Ferme-Neuve et l'autre à Mont-Saint-Michel. Ce service accueille quotidiennement une soixantaine d'élèves, offrant un environnement sûr et stimulant en dehors des heures de classe.

Notre équipe éducative, constituée de 50 membres du personnel, comprend des enseignants, des techniciennes en éducation spécialisées, des orthopédagogues, des ouvrières d'entretien, des secrétaires, des éducatrices et une technicienne en service de garde. Nous mettons également à la disposition de nos élèves une équipe de professionnels, incluant une orthophoniste et une psychoéducatrice, qui interviennent pour répondre aux besoins particuliers de chaque élève, contribuant ainsi à leur développement global.

Le conseil d'établissement de l'école de Ferme-Neuve et des Rivières est composé de six parents, dont un président, une vice-présidente et une représentante du comité de parents, en plus de trois enseignantes : une provenant de l'école de Notre-Dame-du-Saint-Sacrement, une de l'école du Sacré-Cœur de Ferme-Neuve et une de l'école de Ste-Anne. Ce conseil, engagé et investi, œuvre de concert pour contribuer à la vie scolaire et à la réussite des élèves, tout en veillant à ce que chaque décision prenne en compte les besoins spécifiques de notre communauté éducative.

Nous sommes fiers de l'engagement de notre équipe et du soutien actif apporté à nos élèves, dans le but de favoriser leur réussite scolaire et leur épanouissement personnel.

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre et fonction au conseil
Fleurant, Katherine	Directrice d'école
Dulude, Yannick	Parent, Président du CÉ et représentant au Comité de parents
Aylwin, Marielie	Parent, Membre
Aubin, Marie-Michelle	Parent, Membre
Turgeon, Jessica	Parent, Membre
Nolet, Émilie	Parent, Représentante au Comité de parents
Lachaine, Julie	Enseignante
Pellerin, Marie-Josée	Enseignante
Patry, Mélissa	Enseignante
Labelle, Jolyane	Technicienne en service de garde
Lachaine, Sonia	Secrétaire d'école

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (Jour-Mois-Année)	Type de séance	Lieu de la rencontre
30 septembre 2025	Ordinaire	École Sacré-Cœur Ferme-Neuve
11 novembre 2025	Ordinaire	École Sacré-Cœur Ferme-Neuve
3 février 2026	Ordinaire	École Sacré-Cœur Ferme-Neuve
10 mars 2026	Ordinaire	École Sacré-Cœur Mont-Saint-Michel
28 avril 2026	Ordinaire	École Sainte-Anne
19 mai 2026	Ordinaire	École Mont-Saint-Michel
23 juin 2026	Ordinaire	École Notre-Dame-du-Saint-Sacrement

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates	Actions	Commentaires et résolutions
Pouvoirs généraux			
Règles de régie interne et conflit d'intérêts	09-2025	Adopté	Adoption des règles de fonctionnement du CÉ et signature des formulaires.
Consultation sur le profil de direction	02-2026	Adopté	Résolution # 03-02-2026-04 relative aux critères de sélection de la direction.

Contributions financières chargées aux parents	05-2026	Adopté	Montant fixé à 61,68 \$ pour les fournitures et documents (Résolution # 19-05-2026-05).
Politique relative aux contributions des parents	05-2026	Adopté	Reconstitution et reconduction de la politique de contribution parentale.
Fournitures scolaires et gratuité scolaire	06-2026	Approuvé	Approbation de la liste des effets et du canevas de gratuité (Résolution # 19-05-2026-04).
Règles et tarifs du Service de garde	06-2026	Approuvé	Adoption des règles de fonctionnement et de la grille tarifaire Annexe A (Résolution # 23-06-2026-08).
Nouveaux noms des pavillons scolaires	06-2026	Adopté	Résolution # 23-06-2026-10 : École de la Rive, École de la Montagne, École du Rapides des Cèdres.
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Projet éducatif et soutien à la réussite	02-2026	Approuvé	Présentation du PA
Grilles-matières et organisation pédagogique	03-2026, 05-2026	Adopté	Retour à la grille-matière standard en raison des contraintes budgétaires.
Organisation scolaire et structures de classes	05-2026, 06-2026	Adopté	Confirmation de la répartition des groupes pour la rentrée 2026-2027 dans les 4 pavillons.
Activités éducatives et sorties scolaires	02-2026, 05-2026, 06-2026	Approuvé	Approbation des sorties (Pêche sur glace, Montagne du Diable, O-Volt, Tremblant, Katag, etc.).
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			

Activités du Service de garde Les Cœurs Filants	02-2026, 05-2026	Approuvé	Autorisation des sorties (Glissades sur tubes, Katag & laser tag, Évènement 360).
Campagnes de financement	11-2025, 06-2026	Adopté	Collectes de bouteilles, ventes de desserts, partenariat IGA et quilles (Résolutions # 23-06-2026-09 et 12).
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Charte de location de salle	11-2025, 03-2026	Adopté	Mise à jour et adoption des critères d'utilisation des locaux.
Acceptation de dons et partenariats	02-2026, 03-2026	Adopté	Résolution # 03-02-2026-03 autorisant la réception de dons pour les 4 écoles.
Budget annuel de l'établissement et budget CÉ	06-2026	Adopté	Adoption du budget 2026-2027 (Résolutions # 23-06-2026-03 et 11).
Fermeture de compte spécial	06-2026	Adopté	Résolution # 23-06-2026-07

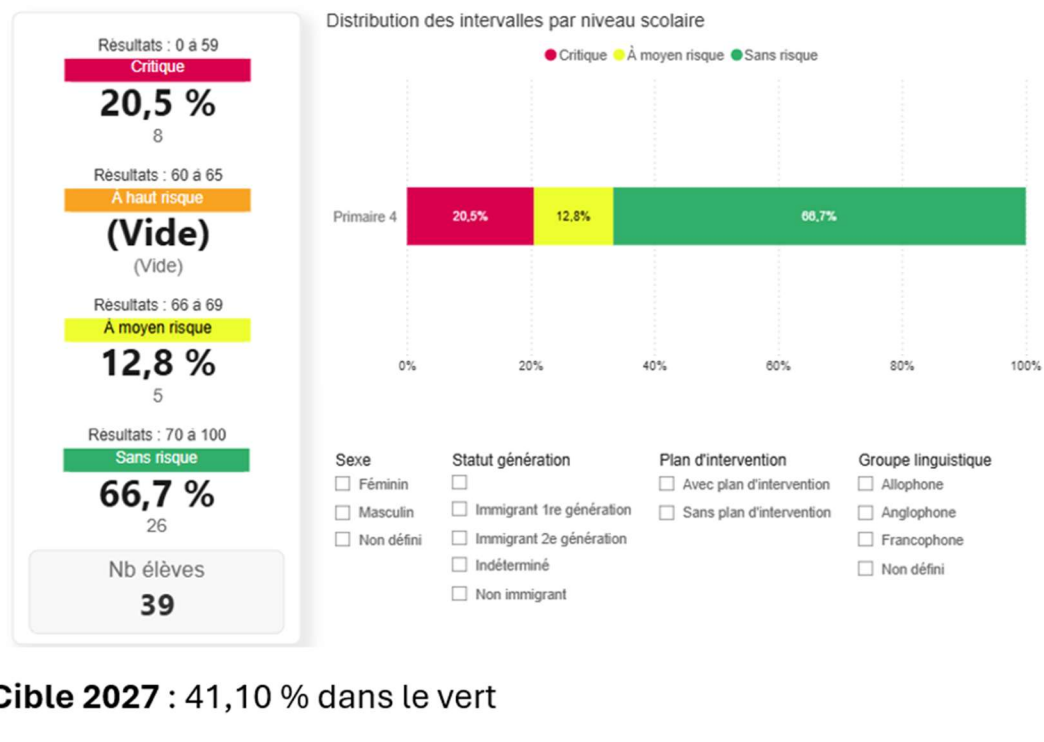
2.3 Résultats académiques obtenus

Dans le cadre du suivi annuel du Projet éducatif, une analyse des résultats scolaires des élèves a été réalisée pour l'année 2025-2026, en lien avec les cibles de réussite fixées pour l'horizon 2027. Ce rapport permet de rendre compte de l'état d'avancement vers l'atteinte de ces cibles, lesquelles visent à améliorer la réussite scolaire dans des domaines jugés prioritaires, soit la lecture et la mathématique.

Les données présentées proviennent des résultats des bulletins scolaires ainsi que des épreuves ministérielles du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Pour chaque cible, un graphique illustre la répartition des élèves selon les différents seuils de performance : critique, à haut risque, à moyen risque et sans risque. Ces résultats permettent de constater les progrès réalisés, de valoriser les réussites et d'identifier les défis qui demeurent.

Les commentaires associés à chaque cible visent à éclairer l'interprétation des données et à appuyer les décisions à venir en matière de soutien à la réussite des élèves.

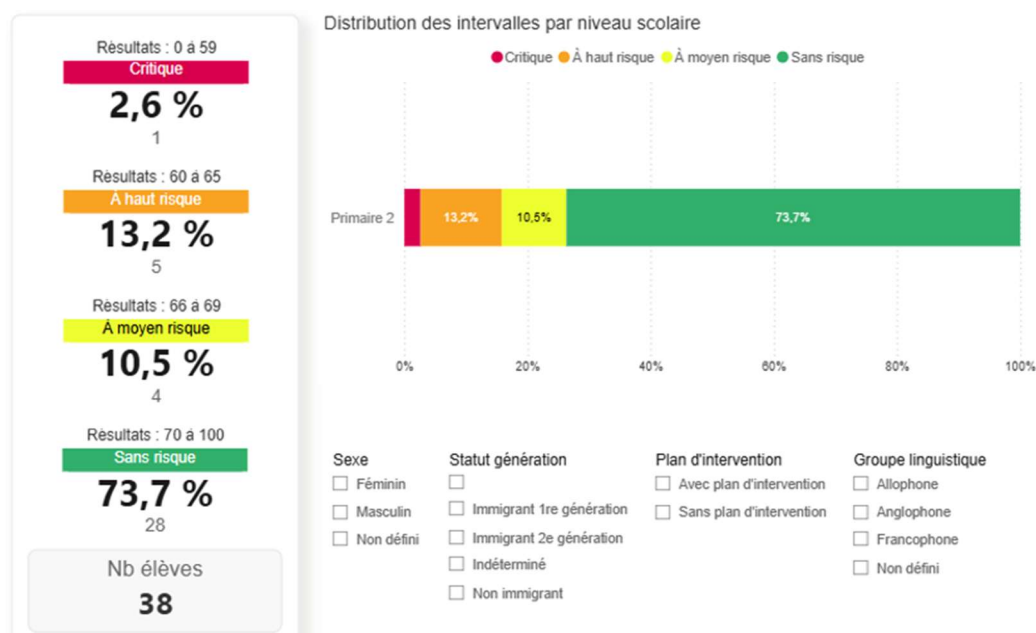
◆ Cible 1 – Lecture, 4^e année (épreuve du MEQ)



Résultat 2025-2026 : 66,7 %

En 2025-2026, 66,7 % des élèves de 4^e année ont obtenu une note située entre 70 % et 100 % à l'épreuve ministérielle de lecture, soit un résultat supérieur à la cible de 41,10 % prévue pour 2027. Cette augmentation marquée par rapport à l'année précédente (52,6 %) témoigne des efforts soutenus mis en place par l'équipe-école, notamment le renforcement des pratiques d'enseignement explicite en lecture et l'accompagnement des élèves à risque. Les données montrent également une baisse du pourcentage d'élèves en situation critique. Ce résultat très encourageant confirme l'impact positif des stratégies déployées et nous incite à les maintenir.

◆ Cible 2 – Lecture, 2^e année (résultat au bulletin)

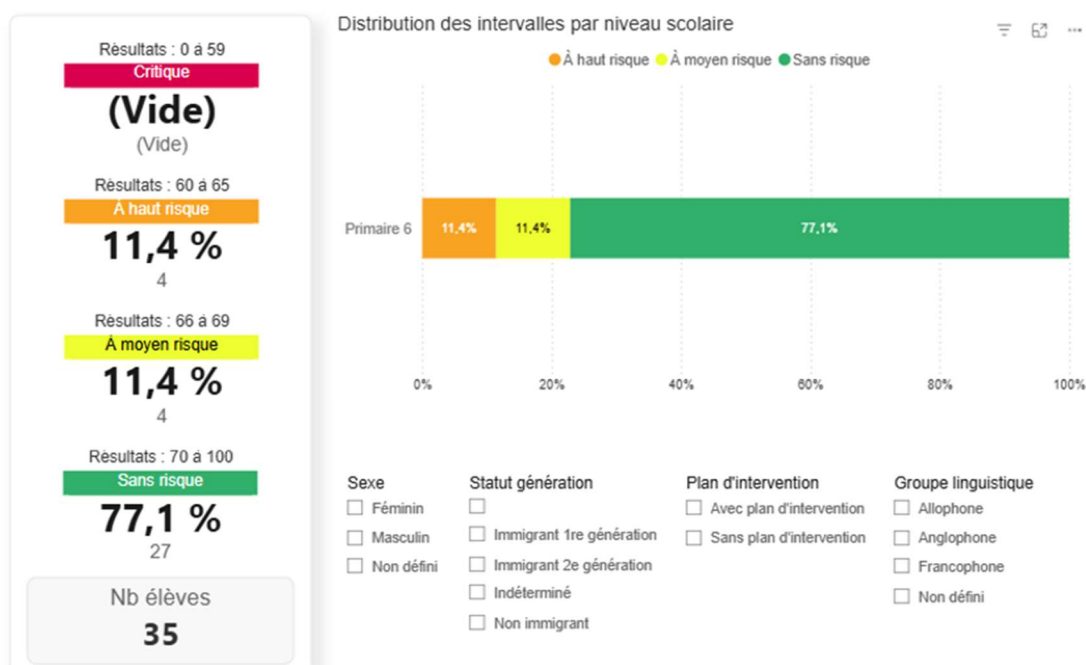


Cible 2027 : 84,43 % dans le vert

Résultat 2025-2026 : 73,7 %

Les données du bulletin de fin d'année indiquent qu'en 2025-2026, 73,7 % des élèves de 2^e année se trouvaient dans la zone « sans risque » en lecture, ce qui est inférieur à la cible de 84,43 % prévue pour 2027 et au résultat de 87,5 % obtenu l'année précédente. Les pratiques pédagogiques mises en place, notamment la lecture partagée, la différenciation, les interventions précoces et le suivi régulier des apprentissages, contribuent au développement des compétences en littératie. Ces résultats nous invitent à poursuivre les pratiques efficaces et à ajuster nos interventions afin de soutenir davantage les élèves qui présentent des difficultés.

◆ **Cible 3 – Lecture, 6e année (résultat au bulletin)**

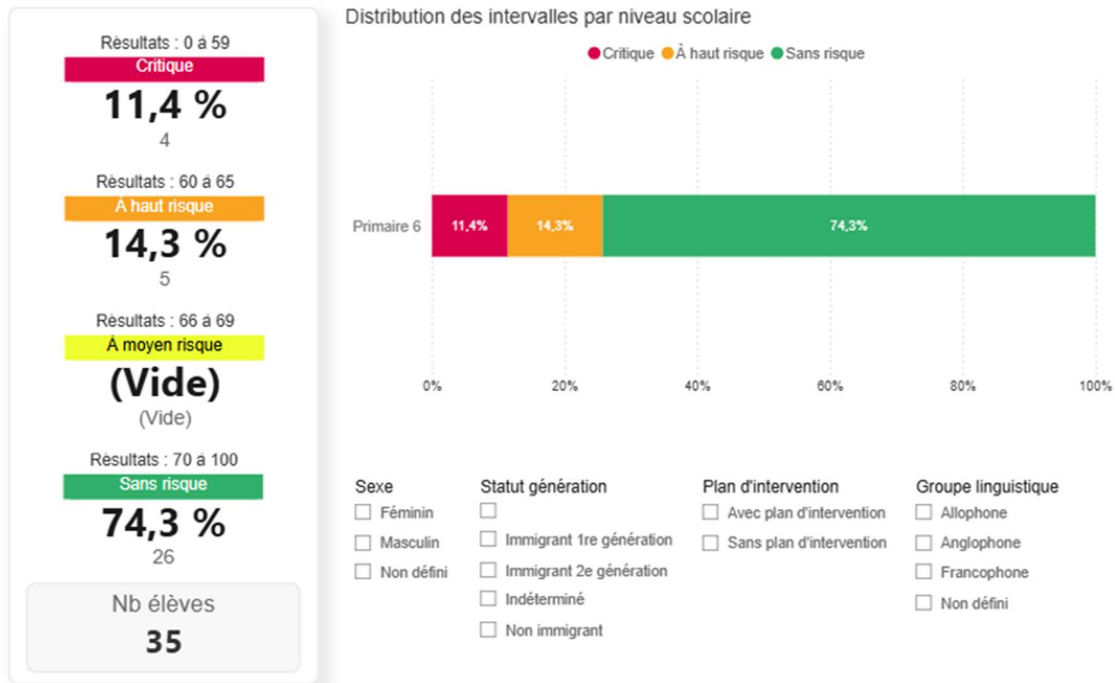


Cible 2027 : 74,11 % dans le vert

Résultat 2025-2026 : 77,1 %

Pour l'année 2025-2026, 77,1% des élèves de 6^e année ont obtenu une évaluation en lecture dans la zone verte (70 % à 100 %) au bulletin. Cette donnée reflète une amélioration par rapport à 2024-2025 (71,4 %) et nous permet de dépasser de notre cible de 74,11 % fixée pour 2027. Des interventions ciblées seront maintenues, notamment l'enseignement explicite des stratégies de compréhension et un suivi personnalisé pour les élèves en difficulté. Cette progression témoigne d'un cheminement positif.

◆ **Cible 4 – Résoudre une situation-problème, 6e année (épreuve du MEQ)**



Cible 2027 : 72,41 % dans le vert

Résultat 2025-2026 : 74,3 %

À l'épreuve ministérielle de mathématique de 6^e année, 74,3 % des élèves ont obtenu un résultat dans la zone verte, dépassant la cible de 72,41 % prévue pour 2027. Cette progression reflète les efforts déployés pour renforcer la compétence « Résoudre » à travers des situations authentiques, des démarches structurées, des ateliers de raisonnement mathématique et un accompagnement différencié. Le pourcentage d'élèves en situation critique ou à risque est en baisse, ce qui indique une meilleure compréhension des concepts et une capacité accrue à appliquer des stratégies efficaces. Ce résultat est très encourageant.

2.4 Résultats concernant le climat scolaire et la lutte contre l'intimidation et la violence

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, un total de 35 événements liés à la violence ou à l'intimidation ont été répertoriés, dont 33 cas de violence, 2 cas d'intimidation et aucun incident à caractère sexuel. Une augmentation du nombre d'événements a été observée par rapport à l'année précédente. La cour de récréation et le gymnase sont les lieux les plus fréquemment associés à ces événements, ce qui confirme la nécessité d'un encadrement soutenu lors des périodes de transition et d'activités physiques.

Malgré cette hausse, il est important de souligner que la majorité des incidents signalés relèvent de comportements physiques tels que les poussées et les jeux brusques, plus souvent associés à une mauvaise gestion des émotions qu'à une intention malveillante. Aucun cas de violence à caractère sexuel n'a été déclaré, ce qui demeure une donnée rassurante. Les interventions mises en place ont visé autant la prévention que la sensibilisation, avec la participation active des intervenants et du personnel de surveillance.

Dans le cadre du Projet éducatif, notre établissement vise une amélioration du sentiment de sécurité chez les élèves, en réduisant à moins de 40 % la proportion d'élèves qui perçoivent la violence comme un problème à l'école d'ici 2027. Actuellement, 50 % des élèves jugent encore que la violence constitue une problématique, ce qui indique qu'il reste du chemin à faire. L'accent devra être mis sur le développement des compétences sociales, l'encadrement positif et la responsabilisation des élèves.

Pour soutenir cet objectif, nous poursuivrons la mise en œuvre du modèle SCP (Soutien au comportement positif), qui favorise une approche proactive de gestion du climat scolaire, en mettant de l'avant des attentes claires, un renforcement positif des comportements attendus, et une réponse cohérente aux écarts de conduite.